

CONSEIL SYNDICAL

Date : les 29 et 30 mai 2013

Lieu : Hôtel Hilton, Laval

Heure : 8 h 30

Présences : Simon BÉLANGER
Guillaume BLANCHARD
Steven CLÉROUX
Alexandre FAUCHER
Alain FOREST
Luc FOREST
Jacques FORTIN
Pierre GAGNÉ
André GRENIER
Alain GUAY
Daniel HARRISSON
Guillaume LACASSE
Paul LEGAULT
Rémi MARTIN
Alain MARTINEAU
Sylvain MILETTE
Paul MONTPETIT
Martin PERREAULT
Yves PILOTE
Daniel TREMBLAY

Absences: Stéphane COLLIN
Joey NOLET

Invités : Me Marie-Christine Dufour, Poudrier & Bradet
Messieurs Gilles Leclerc et Sylvain Campbell de FondAction CSN

Ordre du jour du 29 mai

- 1- Ouverture par le président provincial Paul Legault
- 2- Consignes et fonctionnement (Pierre Gagné)
- 3- Présences
- 4- Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs
- 5- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 6- Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical des 20 et 21 avril 2012
- 7- 10 h 00 : Exposé de Me Marie-Christine Dufour
- 8- 11 h 50 : Dîner
- 9- Rapports des officiers
 - Président provincial Paul Legault
 - Vice-président Hugues Gagnon
 - Vice-président Alain Guay
 - Directeur aux griefs Sylvain Milette
 - Secrétaire général Pierre Gagné
- 10- 16 h 00 : Exposé de M. Gilles Leclerc du FondAction CSN (discussion)
- 11- 16h 30 : Exposé de M. Richard Hanna de la Caisse des Policiers
- 12- 17 h 00 : Visite des bureaux du SAPFQ et cocktail

Ordre du jour du 30 mai

- 13- 8 h 30 : Rapports des comités

(Devraient pour la plupart, avoir été couverts lors du rapport des officiers. Il peut y avoir une période de questions pour chaque comité)

- Paritaire (Sylvain Milette)
- Comité de griefs (Sylvain Milette)

- Exécutifs (Pierre Gagné)
- SST Prévention (Alain Guay)
- SST Défense (Pierre Gagné)
- Surveillance (Alexandre Faucher et Alain Martineau)
- Uniforme (Luc Forest)
- Déontologie (Pierre Gagné)
- Bénéfices marginaux (Paul Legault)
- Équité salariale (Paul Legault)

14- 10 h 30 : Élections

- a) Membre du comité de négociation et paritaire
- b) Comité de surveillance période de trois ans (Sortant : Alain Martineau)
- c) Comité de surveillance période de deux ans (Sortant : Claude Lemay)

15- 11 h 50 : Dîner

16- 13 h 15 : Varia

16.1) Site Internet (Hugues Gagnon)

16.2) Congé de maladie (Mauricie)

16.3) Jours fériés (Mauricie)

16.4) Cédule de travail (Mauricie)

16.5) Projet de loi 20 (registre des armes à feu)

17- 15 h 00 : Ajournement

8 h 30 - Ouverture par le président provincial *Paul Legault*

Le président souhaite la bienvenue aux délégués. Il explique qu'il y a eu démission du vice-président Hugues Gagnon la semaine dernière. Il explique que le poste de vice-président est très important et demande aux délégués de consulter le communiqué à cet effet pour voir les prérequis. Un autre poste très important pour l'avenir du syndicat est celui du délégué siégeant au comité paritaire et qui le remplacera à compter du 1^{er} janvier prochain. Le conseil syndical s'est tenu à Laval cette année afin que les délégués visitent les nouveaux bureaux. Il demande que les permis d'absence soient préparés d'avance, car lors du comité paritaire, M. Réjean Rioux a souligné que les agents demandent trop tard leur permis d'absence et cela cause des problèmes, car les patrons planifient des travaux et ils sont obligés de changer leur plan.

Item 2 - Consignes et fonctionnement

Le secrétaire général souhaite la bienvenue aux délégués et explique le fonctionnement du séjour pour le conseil. Il explique aux délégués la façon de compléter les comptes de dépenses et les permis d'absence. Il leur demande de joindre une photocopie de leur permis d'absence à leur compte de dépenses afin de faciliter les procédures et éviter les erreurs.

Item 3 - Présences

Le président demande qu'un tour de table soit fait afin que chacun se présente. Stéphane Collin de la région des Laurentides et Joey Nolet de la région du Nord-du-Québec n'ont pu se libérer.

Item 4 - Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs

Président d'élection

| | | |
|-----------------|---------|------------|
| Alain Martineau | propose | Luc Forest |
|-----------------|---------|------------|

Luc Forest accepte et agira comme président d'élection.

Structateurs

| | | |
|-----------------|---------|------------------|
| Daniel Tremblay | propose | Alain Martineau |
| Simon Bélanger | propose | Martin Perreault |

Alain Martineau et Martin Perreault acceptent et agiront au niveau de la prise de présences et des élections.

Item 5 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait lecture de l'ordre du jour et les délégués demandent que l'item « Varia » reste ouvert.

Proposition no S-777

Proposeur : Guillaume Lacasse
Secondeur : Alain Martineau

Je propose l'adoption de l'ordre du jour en gardant le « Varia » ouvert tout au long du conseil

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 6 - Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical des 20 et 21 avril 2012

Proposition no S-778

Proposeur : Daniel Tremblay
Secondeur : Alexandre Faucher

Je propose l'adoption du procès-verbal du conseil syndical des 20 et 21 avril 2012, tel que présenté par le Secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à la majorité avec 4 abstentions

Item 9 - Rapports des officiers

Rapport du président provincial Paul Legault

C'est avec plaisir qu'il assiste à son 26^e conseil syndical et à son 21^e comme président provincial. Il mentionne que l'année fut marquée par le changement des normes d'embauche, de la classification, un changement de direction générale, et finalement de gouvernement.

Le président a pu finaliser la libération complète du président provincial. La présence du président au syndicat sur une base régulière devient un gain majeur.

L'arrivée du nouveau gouvernement a permis de pousser sa vision du « Plan nord » et des effectifs pour le futur à la Protection de la faune.

Nous avons aussi mis le pied dans la porte avec le dépôt du projet de loi 20 sur le registre des armes à feu ce qui nous laisse envisager l'ajout de budget, d'effectif et même une bonification salariale lorsque nous aurons ce mandat additionnel.

Le président a relancé les discussions afin de rénover et agrandir le Centre de formation de Duchesnay.

Il a réalisé un guide sur les tâches à assumer par le président provincial. Ce guide permettra aux futurs présidents de savoir ce qu'ils doivent faire et comment le faire. Il espère aussi que ce genre de guide pourra être complété pour les tâches de secrétaire général, de directeur aux griefs et de coordonnateur en santé et sécurité au travail.

Il cédera sa place au comité paritaire à partir de 2014, il est important de choisir quelqu'un ayant les qualités nécessaires de leadership pour se joindre au comité de négociation.

Il félicite ceux qui se sont joints à l'exécutif pour leur travail, pour les efforts qu'ils ont dû déployer pour acquérir leurs connaissances dans leurs champs de responsabilités.

Il remercie tous les délégués de leur appui.

Pause à 10 h 00

Item 7 - Exposé de M^e Marie-Christine Dufour

Le président provincial présente M^e Marie-Christine Dufour et informe les délégués qu'elle a été invitée afin de leur donner une formation complète sur la façon de lire et de comprendre une convention collective. Me Dufour souligne que cela fait de nombreuses années qu'elle a le loisir et le plaisir d'accompagner les agents lors de difficultés dans leurs bureaux. Elle assure les délégués qu'elle connaît bien la convention collective et ce que vivent les agents sur le terrain. Il est important de comprendre que votre responsabilité comme délégué syndical est grande, c'est le législateur qui vous a confié cette responsabilité-là par une loi qu'on appelle «code du travail ». Ce code fait en sorte qu'un syndicat est une unité qui a la représentation exclusive de tous ses membres, il est impossible pour un salarié qui est syndiqué d'exercer ses recours ou ses droits

autrement que par le véhicule qu'est le syndicat. Pour conclure, elle demande aux délégués d'être très vigilant et de ne pas hésiter à consulter mais surtout de s'approprier leur convention collective.

Item 8 - **Dîner de 12 h 15 à 13 h 30**

Item 10 - Exposé de M. Gilles Leclerc et M. Sylvain Campbell de FondAction CSN

M. Leclerc remercie l'exécutif de les avoir invités. Il se présente et explique le tableau qu'ils ont remis à tous les délégués concernant les placements. S'en suit une période de questions. Le FondAction formera le nouveau vice-président afin qu'il puisse donner de l'information dans les régions et faire le suivi des demandes.

Item 9 - Rapports des officiers

Rapport comité bénéfices marginaux Paul Legault

Le président rappelle que le comité sur les bénéfices marginaux est surtout axé sur le régime d'assurance collective de la fonction publique sur lequel il siège en compagnie des représentants du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ), de la Fraternité des constables du contrôle routier du Québec (FCCRQ), du Syndicat des constables spéciaux du Québec (SCSQ), de l'Association professionnelle des gardes du corps du gouvernement du Québec (APGCGQ), du Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ) et du Syndicat des médecins du gouvernement du Québec (SMGQ).

Au cours de la dernière année, ils ont procédé à un appel d'offres pour le renouvellement de nos assurances collectives, et c'est Desjardins Sécurité financière qui a eu la soumission la plus avantageuse pour l'ensemble du groupe.

Il a pu aussi, lors de ce renouvellement, faire reconnaître la maison « La Vigile » comme établissement de soins psychologiques, ce qui contribuera à aider le financement de notre maison de thérapie pour les agents de la paix.

Les nouveaux taux d'assurances pour la prochaine année sont joints à son rapport, taux dont le président avait déjà fait état dans un communiqué.

Il a aussi proposé, et cela fut adopté, de prendre des sommes accumulées dans le fonds de consultation pour faire une analyse actuarielle de notre régime de négociation

« le RREGOP » afin de se préparer contre une éventuelle offensive du gouvernement lors des prochaines négociations. L'offre de service des actuaires pour cette étude est également jointe à son rapport.

Enfin, le président a fortement suggéré aux différents syndicats que dans nos projets pour le renouvellement de nos conventions collectives en 2015 que nous fassions la demande pour que nos prestations d'assurances collectives soient à la charge de l'employeur, présentement nous payons la totalité de nos primes. Lors de la dernière négociation, les employés de la SEPAQ ont obtenu de la part de l'employeur, le paiement de la moitié de leur prime d'assurance soit 50 % par la société d'État. En Ontario, le gouvernement paie 80 % de la prime des enseignants.

Si nous obtenons le paiement de nos primes d'assurances collectives par le gouvernement c'est jusqu'à 4 184.18 \$ d'économie par année que cela représenterait pour un membre qui a le plan « Santé 3 familiale ».

Il recommande donc au comité de négociation d'inclure dans leurs demandes le paiement par l'employeur de nos primes d'assurances collectives.

Rapport comité équité salariale *Paul Legault*

Un communiqué portant le numéro 14 sur l'équité salariale est sur le site Internet du syndicat.

Rapport du vice-président *Hugues Gagnon*

Étant donné sa démission comme vice-président, voici un bref aperçu du rapport qu'il avait préparé:

Depuis le dernier conseil, il a eu l'occasion de participer à des comités paritaires. Il a peaufiné les tableaux avec lesquels ils vont travailler lors des prochaines négociations.

Il a également commencé un tableau concernant les TPR afin de maîtriser les caractéristiques spécifiques de cette catégorie de « permanent »

Concernant la CIA, il y a eu 2 conférences téléphoniques et une rencontre qui s'est tenue à Québec. Il a également participé à une journée de mini-conférence du CRDP qui a été très formatrice et qui servira lors de séances de médiation en déontologie.

Rapport du vice-président Alain Guay

Il en est à son second rapport annuel comme deuxième vice-président au sein du SAPFQ. En premier lieu, il tient à remercier l'exécutif, le secrétariat et tous les délégués pour leur implication et leur contribution au syndicat.

Par la suite, il fait part aux délégués des mandats qui lui ont été attribués :

Coordonnateur en santé et sécurité au travail : il travaille en collaboration avec l'APSSAP et la conseillère Mme Esther Thibault qu'il remercie pour son implication, Mme Anne Soucy de la direction générale et de M. Jean-Philippe Dumaine, conseiller ministériel. Il donne un bref aperçu des dossiers :

Épinéphrine : tous les bureaux auront des épipens en 2013. Les régions en feront l'acquisition et la distribution se fera dans chaque bureau.

CB dans les camions : suite à des vérifications auprès du coordonnateur ministériel, la CSST avait déjà émis un rapport d'intervention qui oblige l'employeur à fournir des CB dans les camions qui circulent en milieu forestier.

Site commun pour les rapports des comités de santé et sécurité au travail : ce dossier piétine à cause de la migration de l'intranet MRNF vers le MDDEFP.

Ergonomie : un rapport de l'APSSAP avec des recommandations a été déposé. Nous devrions avoir tous nos postes de travail... un jour!!!

Création d'un groupe de liaison « agents de la paix » : différents sujets seront discutés, des problématiques communes, par exemple; le ceinturon et ses accessoires, l'ergonomie dans les véhicules, etc.

Actes de violence en milieu de travail : suite à un sondage que nous avons eu, un comité a été formé et nous sommes en attente de notre première rencontre. Merci à Daniel Tremblay et Steven Cléroux de se joindre à ce comité.

Incident critique : nous avons tous eu une nouvelle directive incluant une carte nous indiquant quoi faire en cas d'un incident critique.

De plus, le vice-président siège sur le conseil d'administration de l'APSSAP depuis plus d'un an et dernièrement il a assisté au gala et au colloque de l'APSSAP.

Rapport du directeur aux griefs Sylvain Milette

Il est à son deuxième rapport comme directeur aux griefs et depuis son entrée en fonction, en septembre 2011, il est en perpétuel apprentissage.

Il mentionne aux délégués qu'il s'est rapidement intégré auprès des personnes ressources et contacts importants auprès de l'employeur et de nos partenaires juridiques. Cela facilite grandement le cheminement des différents dossiers qu'il pilote autant en matière de griefs comme tels, qu'en matière de comité paritaire ou de mise en place de médiation avec le programme d'aide aux employés.

Il explique qu'il est au service des membres et qu'à titre de délégué syndical, vous avez aussi un devoir auprès des membres de votre section. Vous devez les représenter et les tenir informés des activités de notre organisation.

Il invite les délégués à faire leurs propres recherches afin de répondre aux membres et à le consulter en cas de questionnement ou d'interprétation. Il leur demande également de mettre les membres en mode « *recherche* » dans leur convention collective afin qu'ils s'approprient cet ouvrage qui est nécessaire dans la période que nous vivons présentement.

Il mentionne qu'il a débuté la refonte du manuel d'interprétation de la convention collective dont il a le devoir de vous faire le constat, mais le temps lui manque afin de rendre cet ouvrage à jour.

Il remercie tous les délégués de leur confiance et demeure à leur service.

Rapport du comité paritaire par Sylvain Milette

Il a participé à tous les comités paritaires et il demeure le membre de l'exécutif qui alimente le comité en sujets syndicaux sur l'ordre du jour. Il a pris pour habitude de présenter les sujets qui lui sont soumis par les sections et de les documenter au préalable.

Rapport du comité de griefs par Sylvain Milette

Les comités de griefs sont nécessaires au cheminement des griefs. Avec son confrère Pierre Gagné, il tente d'y apporter une teinte formatrice auprès des conseillers en relations de travail à qui ils adressent leurs revendications. Souvent le grief est considéré par ces derniers seulement au niveau de la convention et des textes, ces derniers ignorent le contexte et la complexité de notre travail comme agent de protection de la faune.

GRIEFS

Par la suite, il fait lecture du suivi des griefs depuis le dernier conseil syndical et passe en revue les règlements obtenus, de même que les griefs actifs au syndicat.

Il informe les délégués de l'harmonisation de la banque de griefs du SAPFQ et celle de la DRH et mentionne que, suite à cette mise à jour, plusieurs désistements se feront auprès de l'employeur lors du prochain comité de griefs.

Il poursuit son rapport et, à ce jour, il a assisté à trois comités paritaires en compagnie des confrères Paul Legault, Pierre Gagné et Hugues Gagnon, ainsi qu'à un comité en compagnie du confrère Alain Guay. À chaque reprise, il est de son rôle de mettre en place la partie syndicale de l'ordre du jour à être présenté et débattu.

Le nouveau statut TPR a été, à plusieurs reprises, au centre des interrogations de nos membres et de nos demandes en comité paritaire. À chaque fois, nous avons réussi à clarifier des points de fonctionnement importants pour nos membres.

Rapport du secrétaire général *Pierre Gagné*

C'est toujours avec autant de fierté qu'il croit avoir pleinement réalisé les objectifs qu'il s'était fixés, soit de moderniser l'organisation du travail dans le but d'être plus efficace et surtout de maximiser la somme de travail réalisé. Parmi les responsabilités relevant de sa tâche, l'atteinte d'assurer une relève compétente au niveau du personnel de secrétariat, a même été dépassée.

La modernisation et l'augmentation de l'efficacité ne pouvant se faire sans investissements, et dans un souci de modernisation et d'efficacité, après avoir acquis les équipements et s'être convertis à l'informatisation de l'ensemble de nos systèmes, le dernier coup barre à donner demeurait la restauration des locaux et du mobilier de bureau, ce qu'il a pu réaliser au cours de la dernière année.

En ce qui concerne l'organisation des conseils syndicaux, les rapports et procès-verbaux émanant des différentes rencontres ont été grandement améliorés en y intégrant l'uniformité et une qualité que nos membres sont en droit de s'attendre.

Un autre objectif qui lui tient toujours à cœur, l'amélioration des services offerts à nos membres. L'ouverture de nos bureaux sur quatre jours/semaine et la possibilité d'avoir accès à un membre de l'exécutif pour la très large majorité du temps, se veut un avantage certain, particulièrement lorsqu'il y a urgence.

La réalisation d'ententes avec nos partenaires tels le FondAction CSN, les assurances Bélair, la maison La Vigile, la Caisse Populaire des Policiers et Policières, les établissements hôteliers Qualité d'Anjou et de Québec sont des exemples d'actions que nous menons toujours et ce, afin d'en faire bénéficier l'ensemble de nos membres ainsi que les exécutifs des sections.

Outre ses tâches de secrétaire général, il a assuré la responsabilité des dossiers de défense en santé et sécurité et ceux de la déontologie. Il a aussi agi à titre de membre des comités de négociation et paritaires ainsi que du comité de griefs.

En santé-sécurité (réparation), il a piloté cinq dossiers, dont trois majeurs. Pour ce qui est de la déontologie, en plus d'agir à titre représentant syndical dans les sessions de conciliation, il a eu une importante rencontre avec le personnel du bureau du commissaire, accompagné de dirigeants du service de la protection.

En ce qui a trait à la santé financière du syndicat, c'est avec rigueur qu'il s'est efforcé de donner suite aux recommandations des comités de surveillance à l'effet de dégager une marge de manœuvre de l'ordre d'environ 30 000,00 \$ annuellement. Outre le montant de 20,000,00 \$ que nous possédons dans une épargne stable, nous détenons un placement progressif d'une somme de 150 000,00 \$, qui est arrivé à échéance en septembre dernier. À lui seul, ce placement nous aura rapporté en intérêts, plus de 10 000,00 \$ à terme. C'est sur la base de cette économie que nous avons pu nous permettre le déménagement et la restauration de nos locaux et équipements.

À son sens, nous devons considérer que la situation financière du syndicat est excellente, d'autant plus que nous venons de conclure une négociation de convention collective et que l'exercice de l'équité est terminé.

De plus, deux griefs de congédiement ont été négociés hors cour à la satisfaction des membres concernés. Nous sommes actuellement en attente du jugement du Tribunal du travail sur l'article 47-2.

Il ne peut conclure ce rapport sans porter à l'attention des collègues l'important problème de communications dont souffre actuellement le syndicat. La communication aujourd'hui passe par l'Internet et sur ce point, nous démontrons de très graves lacunes, tant au niveau de l'exécutif, des délégués du conseil, que des membres. Il souligne que, pour lui, la communication est l'essence même de la réussite de toutes organisations.

Le secrétaire général mentionne que, depuis son entrée en fonction, il s'est fait un devoir de mettre ce site en ligne au service des membres. Pour ce qui est de l'alimenter, de le rendre plus convivial, dynamique et vivant, il devrait appartenir à chacun d'y apporter sa contribution.

Le désintéressement et le manque d'implication de plusieurs membres, voire même délégués, sur un sujet aussi primordial que les communications, l'inquiètent donc au plus haut point.

Il termine en remerciant le personnel de secrétariat, ses collègues de l'exécutif et tous les délégués qui ont bien voulu lui faire confiance et surtout l'appuyer dans sa vision sur la gestion de notre syndicat. Il tient aussi à remercier ses collègues membres de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, particulièrement ceux de son bureau de Senneterre.

Présentation du projet du rapport financier, du bilan financier, des prévisions budgétaires et placement du fonds de réserve

La firme comptable « Moquin & Amyot » nous a fait parvenir un projet du rapport financier au 31 décembre 2012 car nous avons dû éclaircir avec eux des montants qui avaient été versés dans le fonds de réserve par la firme comptable alors qu'ils auraient dû demeurer dans le fonds d'opérations courantes.

Proposition no S-779

Proposeur : Pierre Gagné
Secondeur : Paul Montpetit

Je propose que le projet de la firme comptable pour l'année 2012 soit adopté, tel que présenté par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité avec 1 abstention

Présentation du bilan financier du SAPFQ au 31 décembre 2012 :

Proposition no S-780

Proposeur : Pierre Gagné
Secondeur : Alain Martineau

Je propose l'adoption du bilan financier du SAPFQ pour l'année 2012, tel que présenté par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Présentation des prévisions budgétaires du SAPFQ pour l'année 2013 :

Proposition no S-781

Proposition : Pierre Gagné
Secondeur : Guillaume Lacasse

Je propose l'adoption des prévisions budgétaires du SAPFQ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, telles que présentées par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Demande d'autorisation pour faire un placement avec le fonds de réserve

Proposition no S-782

Proposition : Daniel Tremblay
Secondeur : Alexandre Faucher

Je propose l'autorisation pour faire un placement avec l'argent du fonds de réserve, tel que suggéré par le secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 11 - Exposé de M. Richard Hanna de la Caisse des policiers

M. Hanna ne s'est pas présenté lors du conseil.

Item 12 - Visite des bureaux du SAPFQ et cocktail

Les délégués ont été invités pour un 5 à 7 à nos nouveaux bureaux. Pierre Gagné a répondu aux questions concernant l'aménagement et le déménagement des bureaux.

Le 30 mai 2013

8 h 30 - Le président fait l'ouverture de la deuxième journée du conseil.

Item 13 - Rapport des comités

Rapport du comité paritaire Sylvain Milette

Sylvain Milette indique que cet item a déjà été discuté lors de la présentation de son rapport de directeur aux griefs.

Rapport du comité de griefs Sylvain Milette

Sylvain Milette indique que cet item a déjà été discuté lors de la présentation de son rapport de directeur aux griefs.

Rapport du comité exécutif Pierre Gagné

Il demande aux délégués de consulter régulièrement les rapports sur le site Internet via l'accès réservé aux délégués. Il leur demande également d'apporter leur opinion ou leurs commentaires sur les sujets traités dans les rapports.

Rapport SST prévention Alain Guay

Alain Guay indique que cet item a déjà été discuté lors de la présentation de son rapport de vice-président.

Rapport SST défense Pierre Gagné

Le secrétaire général explique aux délégués ce que le comité SST « défense » peut apporter comme aide, soutien et conseils aux membres qui en ont besoin afin d'assurer une défense lors d'un accident de travail.

Rapport déontologie Pierre Gagné

Il apporte des précisions sur la procédure lorsqu'il y a une plainte en déontologie. Lorsque les agents sont convoqués en déontologie, après en avoir avisé le syndicat, il est généralement recommandé de collaborer avec les policiers, lorsque requis.

Rapport du comité de surveillance Alexandre Faucher et Alain Martineau

Alain Martineau fait lecture de leur rapport. Les 27 et 28 février dernier, le comité s'est réuni au bureau du syndicat à Montréal. Cette année, le comité était composé d'Alexandre Faucher et Alain Martineau, le 3^e membre, n'étant plus délégué, était absent.

Le comité a examiné les états financiers de l'année dernière avec Pierre Gagné et ils ont par la suite élaboré les prévisions 2013 pour tous les postes budgétaires.

Pour l'année 2012, les postes budgétaires ont été dans l'ensemble semblables aux prévisions, sauf celui des relations publiques qui a bondi de 10 000 \$ à 38 000 \$, ce qui s'explique par l'achat des sacs promotionnels pour le 30^e anniversaire du Syndicat pour tous les membres.

Le déménagement du bureau a coûté près de 50 000,00 \$ en raison des rénovations et l'achat d'ameublement; le comité s'est penché sur ce dossier en priorité. Pierre Gagné a répondu à toutes leurs questions et interrogations en leur fournissant toutes les explications ainsi que les documents demandés.

Par la suite, ils ont vérifié une douzaine de postes budgétaires et ils ont noté quelques points qui pourraient être améliorés :

1. Dans le dossier des assurances biens et responsabilités du bureau du SAPFQ, le comité suggère de passer de 50 000 \$ à 100 000 \$ les biens meubles en raison des rénovations et de l'achat d'ameublement en 2012 au nouveau bureau.
2. Dans le but de faciliter la tâche du comité et par souci de transparence, il est important d'inscrire les heures de début et de fin de journée sur les comptes de dépenses, et surtout de mettre les dépenses dans les bons postes budgétaires afin de ne pas gonfler certains postes inutilement et en sous-estimer d'autres.
3. Présentement, seuls les jours à rembourser au gouvernement (JRG) sont visibles dans les bilans des comités et de fin d'année, il serait intéressant que les jours payés soient indiqués pour bien comprendre chaque poste budgétaire.

Un questionnement a été soulevé dans le procès-verbal du 9 janvier 2013 sur le rapport du vice-président, Monsieur Hugues Gagnon. Son rapport qui couvrait du 20 juin au 3 octobre 2012 donnait très peu de renseignements sur ses activités durant tout ce temps, ce qui leur permet difficilement de faire un suivi dans les comptes de dépenses et les motifs de frais de voyage.

Le comité recommande la tenue d'une formation syndicale portant sur le rôle de chaque poste à l'exécutif expliquant leur mandat, le rôle des délégués et délégués de griefs des bureaux ainsi qu'un bon rafraichissement des procédures syndicale. Le but de cette recommandation est de parfaire les connaissances des délégués pour qu'ils puissent être au fait des procédures syndicales et assurer une relève, le cas échéant.

En terminant, le comité voit d'un bon œil la nouvelle politique en matière de décès des proches ou des membres qui balisent les interventions du syndicat ce qui permettra d'être juste et équitable pour tous et de ne plus faire du cas par cas.

Rapport du comité « Uniforme » par Luc Forest

Il y a finalement eu une réunion du comité « Uniforme » à Québec les 18 et 19 septembre 2012.

Les membres du comité sont : Alain Guay, Stéphane Beaupré et Luc Forest pour les employés, Alain Forest, Dany Dumont et Benoit Fortin pour l'employeur, de même que Daniel Alain du CGU.

Une fois que la façon de procéder a été établie, quelques sujets ont été discutés :

Le casque de motoneige <open face > Zox Caba sera remplacé par un de modèle CKX VG-1000 qui est mieux adapté à nos besoins.

Deux casques de type modulaire sont à l'essai dans quatre régions du nord. Les résultats des essais devraient bientôt être disponibles.

La botte de travail Magnum élite force 8 qui est discontinuée est remplacée par une botte de marque Danner avec Goretex. La botte STC, peu en demande, ne sera plus disponible, elle sera remplacée par une autre de marque Magnum, modèle Stealth force.

Le CGU est en attente du nouveau devis de la SQ pour procéder au changement des vestes pare-balles qui sont en fin de vie (garantie).

Nous avons un petit problème avec les habits de motoneige, les coussins de flottaison qui les garnissent ne sont plus disponibles. Le CGU est donc en attente d'un modèle Mustang pour en faire l'essai.

Un nouveau dossard orange a été présenté, il s'agit d'un modèle muni de velcro sur les épaules et sur les côtés qui fait en sorte qu'il se sépare si on tire dessus (pas avec un gun). La proposition a été rejetée puisque le dossard pourrait se défaire lors d'une marche en forêt. Dorénavant, le dossard orange aura une attache velcro sur le côté contrairement à une attache fixe.

Les maîtres-de-chien avaient plusieurs demandes qui seront désormais directement traitées par la direction générale sans passer par le comité « Uniforme ».

Pantalon de ville pour les C.O. : dorénavant, une paire leur sera remise lors de leur nomination et une par trois ans par la suite.

Pantalon cargo : dorénavant, le tissu utilisé pour la confection de ces pantalons est un tissu appelé Reflextwill plus léger, moins chaud et qui respire mieux.

Luc Forest invite les délégués à consulter le site intranet UNIFORME - COMITÉ UNIFORME pour le suivi des fiches en cours et fermées.

Rapport bénéfices marginaux *Paul Legault*

Paul Legault indique que cet item a déjà été discuté lors de la présentation de son rapport de président.

Rapport Équité salariale *Paul Legault*

Paul Legault indique que cet item a déjà été discuté lors de la présentation de son rapport de président.

Pause à 10 h 10

Item 14 - Élections

Poste de 1er vice-président

Mises en candidature :

Martin Perreault
Alain Martineau
Alain Forest
Yves Pilote

propose
propose
propose
propose

Alexandre Faucher
Guillaume Lacasse
Daniel Tremblay
Steven Cléroux

Les mises en candidature sont closes.

Steven Cléroux refuse;
Daniel Tremblay accepte;
Guillaume Lacasse refuse;
Alexandre Faucher accepte.

Chaque délégué fait état de son intérêt pour ce poste.

Les délégués passent au vote et **Alexandre Faucher** est élu. Il remercie les délégués pour leur confiance.

Poste au comité de négociation et paritaire

Mises en candidature :

| | | |
|----------------|---------|-------------------|
| Paul Montpetit | propose | Daniel Tremblay |
| Simon Bélanger | propose | Steven Cléroux |
| Jacques Fortin | propose | Guillaume Lacasse |

Les mises en candidature sont closes.

Guillaume Lacasse accepte;
Steven Cléroux accepte;
Daniel Tremblay refuse.

Chaque délégué fait état de son intérêt pour ce poste.

Les délégués passent au vote et **Steven Cléroux** est élu. Il remercie les délégués pour leur confiance.

Membre du comité de surveillance période de trois ans

Mises en candidature :

| | | |
|-------------------|---------|-----------------|
| André Grenier | propose | Jacques Fortin |
| Alexandre Faucher | propose | Simon Bélanger |
| Daniel Tremblay | propose | Yves Pilote |
| Alain Forest | propose | Alain Martineau |

Les mises en candidature sont closes.

Alain Martineau refuse;
Yves Pilote refuse;
Simon Bélanger accepte;
Jacques Fortin accepte.

Les délégués passent au vote et **Simon Bélanger** est élu. Il remercie les délégués pour leur confiance.

Membre du comité de surveillance période de deux ans

Mises en candidature :

André Grenier propose Jacques Fortin

Les mises en candidature sont closes.

Jacques Fortin accepte.

Membre du comité de surveillance période d'un an

Mises en candidature :

Martin Perreault propose Alain Martineau
Daniel Harrisson propose Yves Pilote
Simon Bélanger propose Martin Perreault

Les mises en candidature sont closes.

Martin Perreault refuse;
Yves Pilote accepte;
Alain Martineau accepte.

Les délégués passent au vote et **Alain Martineau** est élu. Il remercie les délégués pour leur confiance.

Proposition no S-783

Proposeur : Simon Bélanger
Secondeur : Martin Perreault

Je propose la destruction de tous les votes.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Le président remet un « Sonar » au confrère Guillaume Lacasse afin de souligner ses 10 années à titre de délégué syndical.

Item 16 - Varia :

- 16.1) Site Internet** : Pierre Gagné demande aux délégués de consulter le site Internet au moins une fois par semaine pour voir les nouveaux communiqués ou toutes autres nouveautés. Paul Legault demande également aux délégués de nous fournir des photos des agents en action pour mettre sur le site.

- 16.2) Congés de maladie** : Daniel Tremblay mentionne que les membres de sa région ont une demande pour la prochaine négociation concernant les congés de maladie, ils demandent que les congés de maladie soient mis dans une banque ou dans un compte de retraite. Pierre Gagné explique le processus lors de la négociation, toutes les demandes vont être acheminées au projet de négociation et par la suite, au comité de négociation.

- 16.3) Jours fériés (Mauricie)** : Daniel Tremblay apporte une demande des membres de sa région, soit une proposition monétaire avec la vente des jours fériés ou de certains jours fériés ajoutés au salaire annuel admissible ou au REGOPP sans aucune discrimination au statut de l'employé pour être négocié dans la prochaine convention collective. Cette demande sera acheminée au projet de négociation et par la suite, au comité de négociation.

16.4) Cédule de travail : Daniel Tremblay apporte une proposition des membres de sa région, que l'horaire de travail soit modifié ainsi : abolir les périodes de 8 heures et 9 heures pour être remplacées par une seule période de 9 heures et par la même occasion éliminer les plages de 7 jours de travail continu tout en respectant le 2 087.2 heures par année et le principe d'une fin de semaine sur deux travaillée. La proposition sera soumise au comité chargé de la préparation du prochain projet de convention collective.

16.5) Projet de loi 20 (registre des armes à feu) : Paul Legault apporte des précisions sur le positionnement stratégique du syndicat dans ce dossier. La question n'est pas de savoir si nous sommes d'accord ou non avec le fait que les agents aient à appliquer cette loi, mais bien d'un positionnement dans l'éventualité où ce serait inclus dans la loi.

Item 15 - **Dîner de 12 h 00 à 13 h 00**

16.6) Poste intérimaire, occupation de poste intérim par un délégué : Le secrétaire général soumet une problématique aux délégués pour discussion et proposition, à savoir si un délégué peut à la fois occuper un poste de délégué syndical et assumer un poste de lieutenant intérimaire? Il mentionne que seules la constitution ou une résolution du conseil syndical interprétant les dispositions de certains articles de la constitution peuvent régir une telle situation. En effet, seul l'article 34 « Cumul d'un poste non syndiqué » fait directement état de cette situation en mentionnant que dans un pareil cas, la personne concernée doit informer sans délai l'exécutif de sa section à défaut de quoi, cela représente un motif suffisant entraînant la procédure d'exclusion du membre conformément à l'article 16. Une discussion s'en suit et une proposition est soumise à l'assemblée

Je propose qu'un membre d'un exécutif de section désigné à titre provisoire comme supérieur immédiat, conformément à l'article 10-43.03 paragraphe B, de la convention collective, soit considéré comme étant en situation d'incapacité d'agir à titre de membre d'exécutif de section (voir constitution article 22.4.7).

Pierre Gagné propose un amendement :

Je propose que la proposition soit amendée en remplaçant les termes « membres d'un exécutif de section par « délégué de section ».

Une discussion s'ensuit et il est conclu qu'en plus d'être en incapacité d'agir en vertu de l'article 24 de la constitution (Responsable de la section), qu'un membre d'exécutif de section désigné à titre provisoire pour l'emploi d'un supérieur immédiat, cesse d'appartenir au syndicat (article 22.4.5).

Pierre Gagné demande le retrait de son amendement et de sa proposition et, par la suite et une nouvelle proposition est présentée et libellée de la façon suivante :

Proposition no S-784

Proposeur : Daniel Tremblay
Secondeur : Guillaume Lacasse

Je propose que le conseil syndical convient, qu'un membre d'un exécutif de section désigné à titre provisoire comme supérieur immédiat, conformément à l'article 10-43.03 paragraphe B, de la convention collective, que les dispositions des articles 22.4.4 (cessation d'appartenance au syndicat) et 22.4.7 (incapacité d'agir à titre de membre d'exécutif de section), rendent ainsi ce membre dans l'obligation de démissionner de ses fonctions syndicales.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

- 16.7) Formulaire de rapport d'événement et de suivi :** Sylvain Milette présente le formulaire et explique l'importance de le compléter et de lui faire parvenir une copie, même si la situation est réglée.
- 16.8) Corridor de sécurité :** Daniel Tremblay s'interroge à savoir si la réglementation sur le corridor de sécurité est applicable aux véhicules du Service de la protection de la faune car on n'en fait pas mention dans les

publicités. Pierre Gagné informe l'ensemble des délégués que cette réglementation s'applique à tous les véhicules d'urgence, ainsi qu'à d'autres types munis de gyrophares jaunes, tels les véhicules du MTQ, des municipalités, ou remorqueuses, par exemple.

16.9) Années rachetées par les agents saisonniers: Alain Forest demande si les agents peuvent racheter leurs années alors qu'ils étaient saisonniers. Le président répond que depuis le 1^{er} janvier 2011, les agents ne peuvent plus racheter leurs années saisonnières. Ce sont des règles du RREGOP qui sont négociées avec une centrale syndicale, c'est une loi.

16.10) Contrat 245 jours, 44/48: Alexandre Faucher s'interroge à propos des saisonniers qui obtiendront bientôt de gros contrats et qui sont dans l'impossibilité d'accéder à un poste TPR. Paul Legault l'informe qu'à la dernière négociation des gardiens de prison, ils ont réussi à avoir pour les TPR 32 heures/semaine au lieu de mille quelques heures discontinuées par année. Il demande au comité de négociation d'insérer dans le projet de convention les mêmes dispositions que les gardiens de prison pour les TPR.

16.11) Cotisations syndicales : Le délégué Jacques Fortin indique qu'un membre de sa région voudrait voir une réduction de ses cotisations syndicales à un niveau comparable à d'autres syndicats. La demande du membre s'appuierait sur le fait que les relations de travail vont très bien et qu'il n'y a presque plus de griefs. Le secrétaire général se dit étonné du motif qui soutient la demande. Il évoque qu'il est faux de prétendre qu'il n'y a plus de griefs, il reconnaît toutefois qu'il n'y a plus beaucoup de griefs qui sont portés à l'arbitrage, ce qui coûte excessivement cher. Toutefois, pour ce faire, cela exige beaucoup de négociations et cela a un coût. De plus, il évoque que nos cotisations sont comparables à celles des syndicats du même genre. Il évoque aussi que la qualité du service aux membres est supérieure et beaucoup plus personnalisée que celle offerte aux membres de grosses centrales. Il termine en disant de s'informer auprès des dizaines de membres qui ont éprouvé des difficultés sérieuses, à savoir s'ils avaient l'impression de payer trop cher? Le président ajoute que les cotisations sont déductibles d'impôt.

16.12) Position du syndicat par rapport aux congés de maladie : Le président mentionne que pour la prochaine convention collective, les positions du syndicat ne sont pas arrêtées sur ce point, c'est le projet de convention collective qui va le déterminer avec les gens qui travailleront sur ce projet.

16.13) Reprise de temps : Le délégué André Grenier soulève le fait qu'à maintes reprises dans sa région, l'employeur ne respecte pas le choix des agents concernant la compensation du surtemps (art. 10-42.02). Une discussion s'ensuit à savoir que cette même pratique se fait aussi dans d'autres régions, à plus ou moins grande échelle. Certains évoquent l'article 10.42.04 de la convention à l'effet que le sous-ministre peut payer en tout temps. Le secrétaire général mentionne que, lorsqu'utilisé de façon répétitive et fréquente, l'article 10-42.04 a pour effet d'é luder l'article 10-42.02 qui semblerait être la prémisse de base pour le mode de compensation. Me Dufour précise qu'effectivement ce pourrait être valable juridiquement. Toutefois, il appartiendrait au syndicat de démontrer l'utilisation abusive de l'article 10-42.04 et d'en faire la preuve. L'exécutif regardera donc la possibilité de développer une stratégie permettant cette démonstration.

16.14) TPR mode de fonctionnement : Luc Forest mentionne que dans sa région, le taux d'insatisfaction chez les TPR est très élevé suite à plusieurs erreurs sur les paies. Le secrétaire général demande que toutes les plaintes soient écrites et envoyées au syndicat afin de monter un dossier qui sera, par la suite, soumis au comité paritaire.

Le président demande de faire un tour de table pour connaître les impressions des délégués. Cette année, les délégués ont bien apprécié les débats et les discussions durant le conseil. Des remerciements sont faits aux membres de l'exécutif pour la préparation du conseil syndical et pour tout le travail ce que cela implique. Ils ont bien apprécié la présence de Me Dufour et ses explications à savoir comment lire et comprendre une convention collective. Les délégués suggèrent, si cela est possible, que le prochain conseil syndical se tienne vers la fin du mois d'avril dû au fait que la saison de pêche commence dès le mois de mai.

16 h 00 - Levée de l'assemblée.


Pierre Gagné
Secrétaire général

Adopté par l'assemblée du conseil syndical le 29 AVRIL 2014

et contresigné par  président provincial ou son

remplaçant ce même jour.